

● (1410)

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, le sénateur Marshall a posé la question que j'allais soumettre, et je l'en remercie. Néanmoins, je tiens à dire au leader du gouvernement que la défense ne figurait pas parmi les comités réclamés par les présidents de comité.

En l'absence du leader du gouvernement à l'ouverture de la session, on a proposé . . .

Le sénateur Murray: J'étais ici.

Le sénateur Bonnell: . . . que certains comités soient nommés et formés. Si le leader du gouvernement intervenait aujourd'hui dans cette enceinte pour inviter le président de ce comité à nommer un comité de la défense, cela résoudrait le problème et il y aurait certes consentement unanime de ce côté-ci. De cette façon, ceux qui sont actifs dans le domaine de la défense et souhaiteraient siéger à ce comité ne seraient pas empêchés par d'autres travaux ou leur rôle au sein d'autres comités.

Le leader du gouvernement pourrait peut-être présenter une motion tendant à proposer la formation du comité de la défense nationale.

L'honorable Jean-Maurice Simard: Règlement. Ce n'est pas le moment.

Le sénateur Bonnell: Si c'est là le souhait des honorables sénateurs, je pourrais présenter la motion.

Le sénateur Simard: On devrait décider de former des comités, et il n'est pas question de procéder au coup par coup.

Le sénateur Bonnell: Honorables sénateurs, si vous le souhaitez, je peux présenter la motion. Le comité sera formé et choisira les membres des divers comités, notamment, peut-être, ceux du Comité sénatorial de la défense nationale. J'invite le leader du gouvernement à le faire.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je suis en faveur de charger un comité du Sénat d'examiner la politique du Canada en matière de défense. Cependant, je n'aurai pas le culot d'affirmer que ce sentiment est unanime; je l'ignore. Je pense que la plupart de mes collègues de ce côté-ci le partagent.

Cela dit, reste à savoir si nous devons avoir recours à un comité spécial ou à un sous-comité du comité des affaires étrangères ou s'il faut plutôt créer un nouveau comité permanent, ce qui demanderait davantage de temps et une étude plus poussée. Cependant, pour moi, ce sont là les seules questions qui restent à régler.

L'ÉCONOMIE

LES ACHATS AUX ÉTATS-UNIS—LEURS RÉPERCUSSIONS SUR LA PETITE ENTREPRISE AU CANADA—LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE POLITIQUE—LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Richard J. Stanbury: Honorables sénateurs, je me permets de rappeler à l'honorable leader du gouvernement

[Le sénateur Murray.]

au Sénat qu'il y a deux semaines un groupe de maires d'importantes villes frontalières a rencontré, à Ottawa, des sénateurs des deux côtés de la Chambre pour leur demander de se pencher sur la situation très difficile que connaissent les chambres de commerce et les entreprises de ces villes et cités, en raison de la quantité considérable de biens que des résidents de ces localités achètent aux États-Unis.

Que je sache, le gouvernement n'a annoncé aucune mesure pour remédier au problème. Les plaintes continuent et rien ne semble avoir été fait. Je me demande si le leader du gouvernement au Sénat serait prêt à nous dire comment le gouvernement entend faire face à cette situation, qui est devenue très difficile et pratiquement désastreuse.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, le ministre le plus directement concerné par ces discussions est le ministre du Revenu national, M. Jelinek. Je lui demanderai un compte rendu à jour.

Le sénateur Stanbury: Honorables sénateurs, l'opinion publique canadienne—mais sans doute pas le gouvernement—reconnaît que l'effet combiné des politiques du gouvernement, dont le dollar élevé, les taux d'intérêt élevés, la lourdeur du fardeau fiscal et bien d'autres politiques gouvernementales, est à l'origine des achats effectués aux États-Unis.

Le président de l'Association des industries de l'automobile, M. Dean Wilson, a déclaré que «le magasinage aux États-Unis est un mouvement de révolte de plus en plus compréhensible contre les prix trop élevés au Canada qui sont dus à l'assiette fiscale trop importante.»

Les fonctionnaires déclarent qu'ils prévoient une réduction importante du déficit fédéral de 30,5 milliards de dollars, parce que la TPS rapportera cette année des milliards de dollars de plus que les 24 milliards prévus.

Le gouvernement dispose certainement de la marge de manœuvre voulue pour un changement de politique, pour réviser l'application de la TPS et de certaines taxes d'accise, et ainsi atténuer la situation désastreuse dans laquelle se retrouvent les commerçants canadiens des villes frontalières.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je ne sais pas à quoi pense l'honorable sénateur lorsqu'il parle d'atténuer, selon ses mots, l'application de la TPS à l'égard des entreprises situées à une certaine distance de la frontière américaine, sans pour autant créer de nouvelles injustices. Quoi qu'il en soit, la question qui est ressortie des discussions qu'ont eues le gouvernement et les parties intéressées est de savoir si le gouvernement fédéral peut trouver une façon de s'assurer que les taxes de vente provinciales soient perçues sur les biens achetés aux États-Unis par des résidents de diverses provinces.

L'honorable sénateur a peut-être constaté que M. Jelinek est sur le point de conclure une entente avec le Nouveau-Brunswick à ce sujet, mais il a été incapable de le faire jusqu'à maintenant avec l'Ontario. Les choses seront certainement beaucoup plus faciles dans le cas de provinces comme la Saskatchewan et le Québec, qui ont fait savoir qu'elles avaient l'intention d'harmoniser leurs taxes de vente provinciales à la TPS.